

**DECISION PORTANT SUR LA SIGNATURE DU REGLEMENT INTERIEUR DES
ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2024/2025**

DECISION N°2024/55

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération n°2024-017 du 28 février 2024 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président au point 24 : « De procéder à tout pouvoir de gestion courante des structures et équipements communautaires, dans leur fonctionnement courant, et notamment l'édition, la révision et/ou la modification du règlement intérieur desdits équipements et/ou structures sur proposition de la commission concernée et avis du Bureau » ;

VU la décision N2024-14 portant sur la signature du règlement intérieur des accueils de loisirs communautaire suite à l'actualisation de la politique tarifaire ;

CONSIDERANT la nécessité de réactualiser annuellement le règlement intérieur des accueils de loisirs de mineurs de la communauté de communes afin de tenir compte des dernières réglementations ;

CONSIDERANT le projet de règlement intérieur des accueils de loisirs de mineurs et leurs annexes ci-annexé ;

DECIDE

ARTICLE 1 : DE SIGNER le présent Règlement Intérieur, le rendant applicable dès le 1^{er} septembre 2024 et pour toute la durée de l'année scolaire 2024-2025.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,
Le PRÉSIDENT,

Signé électroniquement par : Jocelyn Doré
Date de signature : 03/07/2024
Qualité : Parapheur Président C.C.C. Convergence Garonne



Jocelyn DORÉ



MIS EN LIGNE LE : 30/07/2024

Envoyé en préfecture le 04/07/2024

Reçu en préfecture le 04/07/2024

Publié le



ID : 033-200069581-20240703-DEC2024_55-AR